

2 crédits	15.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Hausman Jean-Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • Information concernant l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession • Notions d'éthique, de morale et de déontologie: liens et différences, aspects historiques de la déontologie en psychologie, la déontologie comme élément structurant d'une profession • Codes de déontologie des psychologues : charte éthique européenne, code belge (historique, contenus, en particulier notions de respect, consentement, publicité, rapprochements sexuels), codes des secteurs (cliniciens, PMS, travail et organisations, recherche et enseignement) • Le secret professionnel : principes, exceptions, secret professionnel partagé, cas particuliers, témoignages en justice (Articles 458 et 458bis du Code Pénal), sanctions pénale et civile • Non-assistance à personne en danger (article 422bis du Code Pénal) et Décret du 12 mai 2004 relatif à l'aide aux enfants victimes de maltraitance • Gestion des dossiers : Lois relatives aux droits des patients (22 août 2002) et à la protection de la vie privée (8 décembre 1992) • Etudes de cas et cas particuliers (travail sous mandat, travail avec les enfants et les familles, autorité parentale, adulte responsable)
Acquis d'apprentissage	<p>Eu égard au référentiel des acquis d'apprentissage, le cours vise prioritairement à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier une intervention visant à améliorer une situation donnée (individu, groupe ou organisation) en tenant compte des principes de la déontologie et des lois régissant les activités des psychologues; (B2) • Communiquer une information précise, correcte et pertinente à l'aide d'un support adapté au contenu et au public visé (C) et en particulier présenter par écrit une synthèse en l'adaptant à différents publics et aux intentions poursuivies; (C1) • Se mettre à l'écoute d'autrui en milieux professionnels; (D1) • Interagir et collaborer en réseau de façon adaptée en milieux professionnels; (D2) • Réfléchir en tant que professionnel des sciences psychologiques et de l'éducation en se référant aux principes de l'éthique et de la déontologie (E3) <p>Le cours vise, secondairement, à amener les étudiants à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation, en particulier les lois, codes et décrets régissant l'exercice de la profession (A1). <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Les modalités relatives à l'évaluation certificative sont décrites et disponibles sur le site du cours sur la plate-forme Moodle
Autres infos	<p>Les cours cités ci-dessous fournissent des bases importantes de compréhension et d'intégration de la matière de ce cours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - LPSP1110 : Droit : éducation, santé & travail (30h, 3 crédits) (ou jugé équivalent)
Faculté ou entité en charge:	EPSY

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale	PSP1BA	2	LPSP1010	